

Inventaire des zones humides sur le bassin de la Sioule

Volodia Bouchard
2020-2021

Céline Boisson, animatrice du SAGE Sioule

La concertation au cœur de l'étude

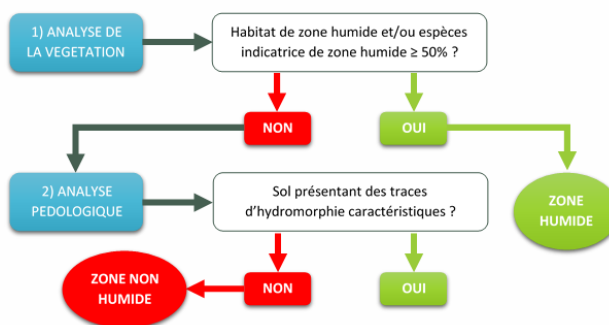
En amont de l'étude, des réunions de groupe de travail sont organisées sur chacune des communes concernées par l'inventaire pour **informer les acteurs** du territoire sur la démarche d'inventaire, **recueillir des informations** sur les zones humides potentielles des cartes de prélocalisation et **organiser** la phase de terrain.



Réunion de groupe de travail

Le terrain, une étape indispensable

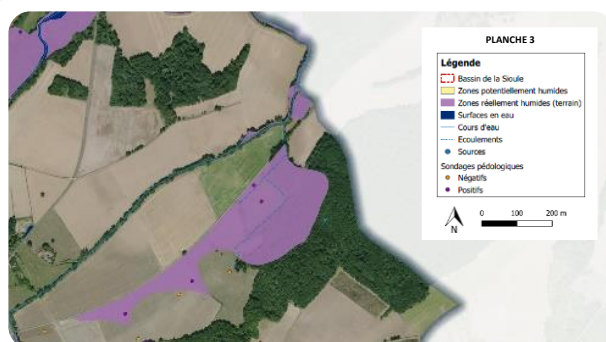
L'identification et la délimitation des zones humides s'effectuent à partir des **critères floristiques** et **pédologiques** définis dans la réglementation, mais ils ont été adaptés pour les besoins de l'étude. Les zones humides sont prospectées **en présence des acteurs** concernés pour prévenir les litiges. Les zones humides sont **cartographiées sur QGis** sous la forme d'entités polygonales.



Démarche d'identification des zones humides

Caractériser pour mieux protéger

Via l'extension **Gwern QGis**, le fonctionnement, le contexte et l'état de conservation des zones humides sont décrits dans l'objectif de les **hiérarchiser** pour de futures actions. Afin de répondre aux inquiétudes des acteurs locaux et leur apporter des conseils, des **fiches de bonnes pratiques** ont été rédigées sur la fauche, le pâturage, le drainage, l'entretien des ripisylves...



Atlas cartographique - Extrait